

Premières impressions dans le fauteuil de la viceprésidence Nadia Savary



Révision de la Loi sur le personnel de l'Etat Romain Collaud



SessionTV: André Kaltenrieder über das klimaneutrale Parlament

Salutations du Président du Parti - Sébastien Dorthe, député

Chers Amis Libéraux-Radicaux,

Nous venons de boucler la session parlementaire de juin. Dès la reprise, nous

entamerons la dernière ligne droite avant les élections de cet automne. La rentrée sera donc politique et nos députés restent très actifs au parlement, afin de défendre les valeurs de notre parti. Dans cette newsletter, vous pourrez découvrir le témoignage de trois d'entre eux.

Les différents instruments parlementaires déposés par nos élus font d'ailleurs écho à nos 20 propositions de campagne, égrenées au rythme d'une par semaine et que vous pouvez suivre dans les médias ainsi que sur les réseaux sociaux.

Pour gagner les élections de cet automne, nous aurons besoin du soutien de chacune et de chacun d'entre vous. Nous comptons donc sur votre précieuse collaboration, vous êtes des relais essentiels à notre action. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que notre Fête de la liberté aura lieu le 10 septembre prochain. Vous aurez bientôt l'occasion de vous inscrire à cette manifestation qui nous permettra, enfin, de nous retrouver!

Au nom du PLR.Les Libéraux-Radicaux Fribourg, je vous souhaite un bel été.

Premières impressions dans le fauteuil de la vice-présidence - Nadia Savary

Chères Amies Libérales-radicales, chers Amis Libéraux-radicaux,



Le 17 novembre dernier, le groupe PLR du Grand Conseil m'a donné sa confiance pour accéder à la 2ème vice-présidence de notre Parlement cantonal. Cette confiance m'a été réitérée par le plénum le lendemain en m'élisant officiellement.

De ces deux élections, celle du groupe me touche plus particulièrement, car elle me confirme que je peux être une digne représentante du PLR pour le mandat de future Présidente du Grand Conseil. Une belle reconnaissance de mon parcours politique, de mes valeurs et de ma personnalité. Et fierté, de représenter les femmes PLR sachant

qu'une seule femme PLR a eu cet honneur, en 1998. Bien sûr, loin de moi l'idée de jeter la pierre à la gent masculine, ce fut certainement par manque de candidature féminine, comme nous l'avons actuellement pour l'élection au Conseil d'Etat.

PLR.Les Libéraux-Radicaux du Canton de Fribourg / FDP.Die Liberalen des Kantons Freiburg

Freiburg
Case postale
1701 Fribourg
info@plrf.ch



Le rôle de 2ème Vice-présidente, vous le savez certainement, ne change pas fondamentalement du rôle de Député-e, puisque le risque est minime de devoir remplacer le ou la Président-e. Il permet toutefois de faire partie du bureau, antre de la direction administrative et de gestion de notre Parlement.

Connaissant déjà assez bien les rouages institutionnels, je prends vite mes marques mais j'ai hâte de découvrir d'autres aspects tels que des rencontres certainement très enrichissantes.

Revers de la médaille, il est vrai que le sentiment de « purgatoire », terme déjà entendu par certains de mes préopinants à cette fonction, se fait déjà sentir étant un peu éloignée du groupe durant les sessions. J'espère retrouver un peu de cette proximité lorsque l'on intégrera à nouveau l'Hôtel cantonal, espace plus restreint.

Par conséquent, vous le voyez, pas de pression supplémentaire pour l'instant, mais elle viendra bien assez vite. En effet, si la population broyarde me réitère sa confiance le 7 novembre prochain, je serai fière de représenter notre Parti Libéral-Radical et honorée en tant que femme PLR d'accéder à la présidence en 2023.

Révision de la loi sur le personnel (LPers) - Romain Collaud, député

En 2017, j'ai déposé une motion demandant au Conseil d'Etat de présenter une



révision totale de la LPers. Le Conseil d'Etat n'a malheureusement pas saisis cette occasion pour s'attaquer aux vraies lacunes de cette loi, tels que les aspects liés à la politique salariale du personnel de l'Etat. Sur ce point précis, je souhaitais que le système des paliers soit révisé, afin d'être plus juste, et que le canton de Fribourg s'inspire du modèle appliqué par la Confédération. Celui-ci est plus souple et tient également compte de l'évaluation des collaborateurs.

Aujourd'hui, et la proposition du Conseil d'Etat acceptée par le Grand Conseil ne change rien à cela, un jeune commençant à travailler à l'Etat à 20 ans verra son salaire bloqué à 40 ans. Il ne pourra plus bénéficier d'augmentation de salaire. Cela est regrettable et a des conséquences sur la motivation du personnel. Cette rigidité du système des paliers rend également impossible le versement d'une gratification à un collaborateur exemplaire.

Nous pouvons toutefois saluer le toilettage de cette loi, qui était absolument nécessaire. La LPers est enfin plus moderne et tient compte d'éléments chers à notre parti tels que la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ou la flexibilisation des formes de travail et du lieu de travail. La nouvelle LPers instaure également une procédure de licenciement facilitée et supprime le droit de recours du collaborateur contre les avertissements prononcés par son employeur. Enfin, et c'est une grande satisfaction, elle n'instaure pas de contribution pour le SSP. L'Etat fait enfin preuve de générosité en matière de congé paternité, puisque celui-ci est fixé à 15 jours (contre 10 jours, accepté en votation populaire le 27 septembre 2020).

Dans l'ensemble, cette révision laisse un arrière-goût d'inachevé, même si certaines modifications impératives ont été apportées à cette loi. Nous sommes dans tous les cas bien loin d'une révision totale, telle que souhaitée en 2017.